EDITO			

LE POINT SUR LES COMMERCES AUX ECHETS

Voilà maintenant 18 mois que le premier commerce, la boulangerie MARCEL, a ouvert. Un véritable bol d'oxygène pour les Echetois qui n'ont plus à prendre leur voiture pour aller aux villages voisins. Economie de carburants et par voie de conséquence diminution de la pollution. Dès le début, la clientèle de la boulangerie a été importante et a répondu aux attentes du commerce. Il faut dire que le panel de pains et de viennoiseries est à la hauteur de nos espérances, même si seuls les pains au chocolat ne sont pas faits sur place car pour le reste il y a bien un pâtissier de métier qui évolue avec les boulangers. L'accueil y est chaleureux et le service de choix. On peut faire une pause-café, commander des sandwiches, manger une formule repas sur place, chaude ou froide. Vous pouvez commander par internet sur leur site et récupérer votre achat en drive.

La boulangerie a rempli son rôle d'utilité publique lors du confinement, ce qui nous a permis, en trichant un petit peu, de revoir les amis en allant acheter son pain. Merci à NADINE et LOÏC pour leur dévouement ainsi qu'à leurs employés pendant cette période difficile. L'épicerie BASSE-COUR ET POTAGER a elle aussi joué un rôle très actif pendant la période du coronavirus. Les gestes barrières étaient bien respectés tout comme à la boulangerie.

Nos deux commerces nous ont bien facilité nos déplacements et pour certaines personnes, ce fut une énorme surprise de voir que ces petits négoces alimentaires avaient joué un lien social extraordinaire. ISELINE, la gérante de l'épicerie BASSE-COUR ET POTAGER a agrandi son panel d'activité en proposant un dépôt « Mondial-Relais » pour vos colis achetés via internet.

Le pressing aussi propose en dépôt « Chronopost et DPD » de récupérer vos colis. NATURA PRESSING a fermé pendant l'épidémie covid19 car ce n'est pas un commerce de première utilité comme la boulangerie et l'épicerie. Du coup les commandes étaient à l'arrêt, mais à la reprise le client est revenu rapidement et c'est à nouveau avec succès que le retard a été dans son ensemble absorbé.

Le bureau de tabac a souffert aussi de la conjoncture de ce printemps catastrophique, mais pour la reprise vous aurez la surprise de découvrir une terrasse bien agencée où vous pourrez prendre une collation en respectant la distanciation nécessaire aux commerces de restauration.

Texte: Bernard CECCHINATO

DES SENTIERS PEDESTRES AUX ECHETS

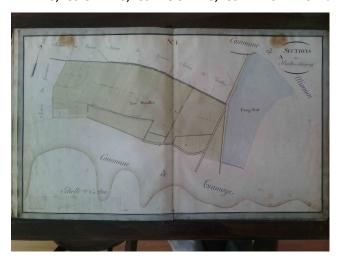
Si le village des ECHETS est traversé par la route départementale 83, très empruntée aux heures de pointe, il existe, comme de partout, depuis les temps immémoriaux, des chemins de traverse, passages reliant les hameaux et les villages ou tracés par les paysans se rendant dans leurs champs.

Certains itinéraires étaient déjà fléchés par les panneaux très reconnaissables des chemins pédestres français sur le plateau. Mais il était nécessaire de créer un réseau sur les communes de MIONNAY. TRA-MOYES et le hameau des ECHETS. Grâce à un travail fructueux en collaboration entre les services du département, la communauté de communes et Dombes Côtière Tourisme, des circuits avec plusieurs accès possibles ont été mis en place. Il fallait aussi repérer des parkings à proximité, choisir les lieux d'implantation des poteaux directionnels et leur nombre.



C'est aujourd'hui chose faite et les randonneurs peuvent désormais s'orienter grâce à 7 panneaux implantés sur le territoire des ECHETS. Bien évidemment, les chemins du grand marais et du petit marais mais aussi sur le plateau vers le bois Michon constituent un circuit conséquent.

Quel plaisir de retrouver le nom de parcelles, de chemins déjà inscrits sur le plan terrier de 1750 ou sur l'atlas des petites et grandes prairies des ECHETS: les VARINES, les ORMES, les MOUILLES, les VERICETTES...!



Espérons que de nombreux randonneurs viendront, tout en respectant la nature, admirer la faune et la flore de notre marais et le point de vue sur les monts du Lyonnais.

Texte et photos : Marie-Chantal JOLIVET

LABELLE ET LA BETE

Les Orchidées sauvages, des fleurs intelligentes;

Dans les prairies florissantes ~ sèches ou humides ~ les orchidées sont passées maîtres dans un jeu de dupes ancestral.

Pour attirer les insectes ~ pollinisation ~ plusieurs stratégies ont été élaborées par les orchidées.

La plus connue est la source alimentaire. L'orchidée propose un nectar nourricier au fond de l'éperon, l'odeur et quelques signaux visuels suffisent à guider les insectes juvéniles vers la source... En se frottant contre le pollen, ils assurent la pollinisation.

Mais le stratagème mystérieux le plus spectaculaire est le leurre sexuel, concernant toutes les espèces du genre Ophrys, ne fait pas l'amour qui croit ! Ces orchidées présentent un labelle* qui imite le corps d'un insecte femelle. Tout est reproduit fidèlement : la forme de l'abdomen, la pilosité, les yeux, les antennes. Pour parfaire l'illusion, l'ophrys émet également des odeurs attractives, les pseudo-phéromones de l'insecte femelle.

Pour mémoire : Ce sont des plantes fragiles... surtout ne cueillez pas ces fleurs, ne les arrachez pas, il pousserait des pierres !

Par contre, les admirer, les photographier, permettent d'emporter d'inoubliables souvenirs qui ne fanent jamais!

Que dit la loi?

Espèce végétale protégée par la loi (art. 212.8 du code rural).

Des peines allant jusqu'à 9 150 € d'amende et 6 mois d'emprisonnement sanctionnent le contrevenant.

Ne pas cueillir, c'est donc respecter la Nature, mais aussi la Loi!



Texte : Jacques PALLAMA, Président de Côtière Prim ' Vert

L'Ophrys de service!

*ndlr – Labelle : pétale supérieur des orchidacées de couleur et de formes variées, tourné vers le bas et prenant parfois la forme d'un insecte.

REPAS DES ANCIENS - LE BONHEUR ECHETOIS

LE 22 Février 2020, Julia NOURRY et son équipe ont eu le plaisir d'accueillir au restaurant «LE COIN PERDU» aux ECHETS, ses 43 convives.



Après un excellent repas servi par ANNIE, la patronne que nous remercions pour sa gentillesse et sa générosité,



place à la danse emmenée par Daniel TORTI et Alexandra. Toujours ravie de leur prestation, toute l'assemblée a pu danser et chanter, pour le bonheur de tous.





Une agréable journée de partage et d'amitié, que nous espérons bien renouveler si les conditions sanitaires nous le permettent.

Texte et photos : Suzanne REVEL

L'ENCYCLO DE L'ECHO VOUS RACONTE « la quarantaine et le confinement »

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la quarantaine est une invention relativement récente. On en trouve la première trace formelle en FRANCE au XIVe siècle, dans une ordonnance royale du 21 juin 1321. À l'époque, la quarantaine concerne les lépreux : l'ordonnance leur interdit d'entrer dans les villes. Des léproseries apparaissent un peu partout en périphérie. Cette quarantaine est une mise à l'écart définitive, pas provisoire puisque la lèpre est une maladie lente et contagieuse dont on ne guérit jamais. Une quarantaine perpétuelle donc. Pour retrouver les premières occurrences de la quarantaine de quarante jours, il faut remonter beaucoup plus loin, au Ve siècle avant Jésus Christ.

À l'époque, HIPPOCRATE, l'auteur du fameux serment du même nom, constate que les maladies aiguës durent en moyenne 40 jours, des premiers symptômes à la guérison. C'est donc cette durée qui servira de référence à la quarantaine bien plus tard et lui donnera aussi son nom.

Mais la quarantaine à titre préventif, comme nous la vivons en ce moment, a été pratiquée bien plus tard dans l'histoire. La première date de 1377. C'est d'abord la ville de RAGUSE, qui deviendra plus tard DUBROVNIK, qui interdit aux bateaux en provenance d'une zone infestée par la peste de rentrer dans son port. Dans la foulée, la république de VENISE adopte la même mesure. La quarantaine s'exporte ensuite à MARSEILLE en 1383, BARCELONE en 1458 ou encore EDIMBOURG en 1475.

La première quarantaine terrestre en FRANCE, arrive bien plus tard, en 1720. Il s'agit alors d'empêcher l'épidémie de peste, qui a commencé à MARSEILLE, de se propager dans tout le pays. Comme LOUIS XV n'a que 10 ans à l'époque, c'est le conseil du Roi qui prend la décision de placer toute la PROVENCE en quarantaine et de la couper du reste du pays pendant deux ans. Elle fera 120.000 morts dans cette région.

Le confinement est une stratégie de réduction des risques sanitaires qui oblige, sous peine de sanctions économiques ou pénales, une population à rester dans son logement ou dans un lieu spécifique. ... À la fin de la période du confinement s'ouvre celle du déconfinement.

Avant la crise sanitaire de 2019-2020, le terme de « distanciation sociale » est privilégié dans les études en langue française dédiées aux mesures de prévention d'une pandémie de maladie infectieuse concernant des populations entières. Le terme de confinement est alors réservé à des mesures qui touchent individuellement les personnes ou des groupes réduits, par exemple en cas d'accident chimique ou nucléaire, y compris dans les textes rédigés par l'Organisation Mondiale de la Santé.

Les termes génériques employés en anglais pour définir les mesures concernant des populations entières sont « stay-at-home order» et « lockdown». Ce dernier est















L'ECHO DES ECHETS

lechodesechets@gmail.com

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE